



Chers Petits Bambins,

Une nouvelle aventure vous attend, pour ceci, nous vous invitons à venir vous inscrire à la Mairie de Nesle pour votre entrée à l'école Claude Monet de Nesle.

Les enfants de 2024 seront inscrits en **T**oute **P**etite **S**ection (sous conditions et entretien préalable).

Les enfants de 2023 seront inscrits en **P**etite **S**ection (scolarisation obligatoire)

IMPORTANT : L'entrée en CP nécessite une nouvelle inscription auprès de la Mairie.

Les inscriptions se feront à partir du lundi 09 mars 2026.

Les dossiers d'inscriptions (pour l'école maternelle et l'école primaire) sont à retirer en Mairie

Il vous suffit de vous munir :

- D'une photocopie du carnet de vaccination
- D'une photocopie du livret de famille

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

😊 Si votre enfant fréquente une autre école et que vous désirez qu'il soit à Nesle pour la prochaine rentrée, il nous faudra obligatoirement un certificat de radiation.

😊 Si votre enfant est déjà scolarisé à l'école maternelle de Nesle, vous n'avez pas besoin de le réinscrire, cela se fait automatiquement.

😊 Si votre enfant rentre en CP, merci de refaire un dossier d'inscription.

Les Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au jeudi : 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h00 – 12h00

